



« QUI AURAIT PU PREDIRE » ?

En visite dans le Nord-Pas-de-Calais le 4 janvier, le ministre de la Transition écologique a tenu des propos qui n'étaient pas sans rappeler ceux du Président de la République au sujet de la « crise climatique », en affirmant que « *personne n'imaginait début décembre (...) qu'on aurait à nouveau un épisode de ce type* ».

Et bien si, c'était imaginable (pluviométrie, nature et état des sols, remontée des nappes, etc.). Pire, cela n'a rien de surprenant. La question serait plutôt : comment peut-on croire, en 2024, que telle ou telle « catastrophe météo » n'est qu'un *épisode passager* qui ne risque pas de se reproduire dans les semaines suivantes ? Comment peut-on encore nié ainsi toutes les études concordantes, les travaux scientifiques, les mises en garde de centaines d'experts en gestion des risques territoriaux ? N'ont-ils pas encore compris que plus l'océan se réchauffe, plus l'évaporation est importante et plus l'atmosphère se charge en humidité, ce qui se traduit in fine par des phénomènes de pluies diluviennes, brutales ? Est-ce si difficile à comprendre ? Voir [ICI](#).



Il en va de même pour le risque assurantiel. Voici des années que des alertes fortes sont lancées : le *système assurantiel ne tiendra pas* ! Et aujourd'hui, nous devrions être surpris par le fait que les assurances lâchent les communes (voir [ICI](#)) ? Pour rappel, nous en sommes au 6^{ème} rapport (cycle d'évaluation) du

GIEC, et le dernier document ne laisse aucun doute sur l'intensification de ces impacts (pour celles et ceux qui en auraient encore...).

Au lieu de regarder les choses en face, la plupart des médias, des responsables politiques et économiques, demeurent dans le déni, ou plus précisément nous servent un discours « canada dry » de transition écologique « douce ». Nous avons droit à tout, ou presque. Quand ce n'est pas la « faute aux autres » (cf notre article « [Et la Chine ? Et les USA ?](#) »), c'est la technologie qui va nous sauver (la fumeuse « captation du carbone » ou pire, la géoingénierie solaire...).

Le « backlash écologique » est là, et bien là.

Ou autrement dit « le retour de bâton » : plus la situation se dégrade, plus une partie de la population se mobilise, mais plus une autre fait tout pour « résister » (dans le mauvais sens du mot) ; plus le déni se renforce en s'appuyant sur un nombre impressionnant de « contre discours », de justification de l'inaction, ou d'anti-écologisme primaire. Et puis, il y a les discours plus « pervers », de greenwashing, d'affirmation d'une préoccupation écologique, mais avec des « solutions » qui ne sont que de (très) dangereuses illusions. La récente « conférence du presse » du Président Emmanuel Macron en est un triste exemple.

>>

Février 2024
Numéro 11

AU SOMMAIRE

A LA UNE :

« Qui aurait pu prédire » ?

TERRITOIRES

Les Localos, pour une démocratie locale réinventée et transformatrice

BELLES INITIATIVES

Oïkos, pour une nouvelle façon de construire

RECONVERSIONS PRO

Travailler à l'ONF
Préparer un BTS Gestion Forestière à distance

DOSSIER

Les territoires et les risques à l'heure de l'Anthropocène

RADIO ANTHROPOCENE

« La responsabilité »

SE DOCUMENTER

WEBINAIRES

Notre nouveau site internet est en ligne !

[Récits de l'Anthropocène](#)

Le p'tit compteur

Cette publication est envoyée à 4159 destinataires :
1370 associations et collectifs, 776 entreprises, 818 scientifiques, 50 organismes de formation ; 989 mairies et 156 individuels.

Nous écrire :

assorecits@gmail.com

Une baisse des émissions due à des choix politiques judicieux, vraiment ?

E. Macron s'est félicité du fait que nous « serions revenus sur la trajectoire des accords de Paris ». Etrange, puisque, en juin 2023, [le Haut Conseil pour le Climat](#) notait qu'avec « 2,7 % de recul en 2022, la baisse des émissions nationales se poursuit, mais à un rythme insuffisant pour atteindre les objectifs ».

E. Macron s'appuie sur une note du CITEPA (décembre 2023). Mais il faut rétablir la vérité : si le CITEPA a effectivement évoqué une baisse de 4,6%, sur les 9 premiers mois de l'année, il ne s'agit que des émissions territoriales et non pas de l'empreinte carbone (qui inclut les consommations de produits importés).

Si l'on considère l'empreinte carbone, celle-ci est 1,5 fois plus

élevée que les émissions territoriales. Elle est en baisse, malgré un fort rebond sur l'année 2021. Si l'on compare l'année 2021 (604 Mt éqCO₂) par rapport à l'année 2019 (618 Mt éqCO₂), cela représente - 2,26 %.

Mais il faut se méfier de ces estimations. Le HCC estime que la **méthodologie** du **SDES** (*Service des données et études statistiques*) conduit à les sous-estimer. Ne sont pris en compte ni la déforestation importée, ni les gaz fluorés et les traînées de condensation des avions alors que leur contribution est sans équivoque sur le réchauffement. Si l'on reprend la méthodologie du SDES de 2020 avant que celle-ci ne soit « révisée » à partir de 2021 (voir [ICI](#)), il s'avère que l'empreinte carbone pourrait être en hausse continue ! Ensuite, quand bien même il y aurait une baisse effective, celle-ci s'expliquerait bien plus par des facteurs conjoncturels que par des mesures structurelles : un hiver doux, la crise énergétique qui a forcé les ménages à faire des économies d'énergie (- 2,4% en 2023, voir [ICI](#)), un parc nucléaire plus opérationnel (c'est un constat, cela ne veut pas dire que nous considérons le nucléaire comme une solution)...

Encore le coup de « La croissance verte »...

Et notre Président de poursuivre : « Alors même que nous avons recréé deux millions d'emplois, que nous avons ouvert 300 usines en net, que l'on a commencé à réindustrialiser le pays, on a été deux fois plus vite sur la baisse des émissions. Comme quoi ceux qui nous expliquent qu'il faudrait fermer telle ou telle activité pour respecter la trajectoire climat, ce n'est pas vrai ». Voilà une belle tentative pour tordre le cou aux idées de sobriété et de « décroissance » (du PIB, pas de la qualité de vie). Sauf



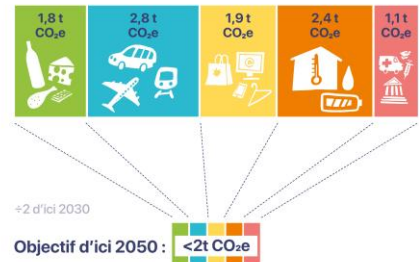
que cette idée d'un **découplage** entre la croissance et les émissions de gaz à effet de serre, est un postulat purement idéologique. D'abord parce que le problème ne se réduit pas aux émissions mais que préserver la possibilité d'un futur viable signifie la réduction drastique de notre **empreinte écologique** (notre impact global sur le climat, la biodiversité, les ressources). Ensuite, parce que qu'une observation d'un léger « découplage » dans une localité du monde ne signifie

strictement rien sur un découplage effectif à l'échelle mondiale (comme pour la nuance à faire entre émissions territoriales et empreinte carbone d'un pays). Toutes les études actuelles concluent à des découplages insuffisants, non pérennes dans le temps, localisés et très relatifs (lire *Ralentir ou périr* de Thimothée Parrique).

Alors que nous terminons de boucler ce numéro, le backlash dont nous parlions vient se confirmer par la suspension du plan écophyto et des dérogations sur les jachères, pourtant indispensables pour régénérer de la biodiversité...

« En marche »... Droit dans le mur ?

Empreinte carbone moyenne en France
10 tonnes de CO₂e/an/pers.



Sources : Kit Inventons nos vies bas carbone (Févr. 2021), Rapport sur l'état de l'environnement en France (Déc. 2020)

INVENTONS
NOS VIES
BAS CARBONE

LES LOCALOS... POUR UNE DEMOCRATIE LOCALE REINVENTEE ET TRANSFORMATRICE

Pour ce numéro, nous avons le grand plaisir de vous présenter une association qui nous tient à cœur : celle des « Localos ». Dans les prochains numéros, nous ne manquerons pas de publier d'autres informations sur l'activité des Localos (plusieurs projets étant actuellement sur le feu !).

L'association nationale Les Localos rassemble depuis 2016 une centaine d'actrices et d'acteurs pluridisciplinaires du développement local, dans le but de relier, accompagner et inspirer des projets de territoires ruraux autour de la transition écologique et sociale.



Mue par un projet associatif qui se structure autour d'une « utopie concrète », celle de faire émerger et de co-construire démocratiquement un autre système que celui dominant, l'association construit et propose des outils d'éduc pop tel que la *Nuit de la démocratie et des territoires* et initie des démarches expérimentales pour faire émerger des « coopératives intégrées de territoires ». S'il existe ici et là des démarches de coopération telle celle des Pôles Territoriaux de Coopération Économique, la volonté est bien de co-construire les bases d'un autre système sociétal. Pour mener localement ces démarches, l'association souhaite accompagner la création de *Comités Locaux de Transition*.

Ces « CLAT » puisent leurs origines dans les expérimentations qui ont lieu depuis une dizaine d'années pour améliorer l'hospitalité et l'accueil dans des communes rurales en Beaujolais, en Lozère, en Aveyron, en Creuse ou encore en Haute-Vienne. De l'accueil à la transition, l'objectif reste le même, celui de co-construire démocratiquement des milieux de vie fertiles pour les humains et les autres qu'humains.

La montée en conscience de l'effritement pour ne pas dire de l'effondrement du monde et de son système dominant et structurant gagne chaque jour. Chaque jour, des voix scientifiques s'élèvent pour tenter de convaincre et de nous sortir de l'anesthésie.



Le capitalisme est mort où est sur le point de mourir. Tout simplement parce qu'il arrive au point d'épuisement d'un de ses moteurs qui l'a fait Roi : l'exploitation des ressources naturelles et des énergies fossiles. Et s'il reste encore son second moteur, les humains, beaucoup d'humains, les inégalités sociales conjuguées aux drames liés au réchauffement climatique et à l'effondrement de la biodiversité noircissent sacrément son horizon. Trois minuscules siècles auront suffi à déstabiliser l'équilibre du système-Terre et mettre en péril cette « zone critique » telle que définie par Bruno Latour.

Un peu partout au niveau national comme international, émergent des initiatives locales de luttes, de résistances, de réorganisations menées par des collectifs d'habitant.es, des élu.es, des citoyens. Bien-sûr, ils ne font pas et ne peuvent pas faire système, encore, tant l'emprise des Etats et des politiques structurantes favorables aux économies capitalistes et extractivistes pèsent sur leur modèle et les fragilisent. Néanmoins, il se passe des choses...

Ce nouvel élan de « développement local » pour une redirection écologique et sociale, est un signal, de moins en moins faible, de cette volonté de se rebeller face à la disparition d'un monde habitable pour les humains et pour le vivant. Ces initiatives, minuscules face aux immenses défis de l'impérieuse sortie de l'Anthropocène ou du Capitalocène, ont le mérite de se donner de la joie, de se faire du bien et de

viser un mieux-vivre dans des petits périmètres, là où les forces locales peuvent agir. (Re)construire l'habitabilité des territoires du vivant, tel pourrait être le slogan et la visée !

Pour autant, la nécessité de changer nos imaginaires, de nous décoloniser d'une culture mettant l'humanité hors-sol et hors-nature, de sortir d'une pensée industrielle uniformisante et aliénante ne se décrète pas. Elle s'infuse, elle s'apprend, de manière collective, par et pour le plus grand nombre et nécessite un temps long. Temps qui presse manifestement. Chronos n'est pas l'allié de la *nouvelle classe écologique* !

Pour tout cela, et de manière humble et modeste, les Localos ont fait alliance avec d'autres réseaux ou structures (La Traverse, TELA, l'ADAR-Civam 36, la Péniche d'abord, la commune de Saint-Paterne-Racan...) pour explorer la création de nouvelles forces locales capables de transformations. Car ne nous n'y trompons pas, le développement local (nous pourrions le renommer par l'épanouissement local) n'est pas autre chose qu'une force de transformation du monde. C'est le local plus le local plus le local qui fait monde et non l'inverse.



Cette exploration (expérimentation) souhaite s'appuyer sur la conception de systèmes alternatifs locaux appelés « coopératives intégrées de territoires », construits et animés par des Comités Locaux de Transition (CLAT), organisés au niveau communal, au plus près où vivent les personnes.

Ces Comités sont des regroupements d'habitant.es, élu.es et non élu.es, qui se chargent de répondre à des questions qu'on ne leur a pas posées : qu'est-ce que nous ne voulons plus vivre dans notre commune, sur notre territoire ? Qu'est-ce que nous voulons vivre ? Qu'est-ce que la transition et en quoi elle est désirable, plus juste pour les humains et les non-humains et comment se mettre en mouvement ? Quels sont les alliances possibles autour du vivant et avec le vivant pour permettre un avenir pour le plus grand nombre ?

Ces Comités locaux de Transition ne peuvent être qu'apprenants dans ces bouleversements et renversements de paradigmes en jeu (comme nous-mêmes, tous vecteurs de la culture qui a enfanté le Capitalocène...).

Ces CLAT doivent éprouver la démocratie et la réinventer quasi au quotidien. Pour la faire vivre et respirer. Sinon la démocratie n'est qu'au mieux une norme, un « truc » qui peut vite disparaître et échapper. Car oui, l'enjeu démocratique est immense et nous pensons que la transition ne pourra se faire sans la mobilisation pleine et entière des citoyens, à partir de là où nous vivons et avec tous ces petits peuples avec qui nous cohabitons (le vivant).

Nous avons l'intuition qu'il nous faudra inventer d'autres vocabulaires, une autre grammaire comme le dit Jo Spiegel, pour redéfinir ces notions de citoyenneté et de démocratie. Notre démocratie est mince et fragile et nos institutions sont vieilles, inadaptées aux enjeux majeurs de la redirection écologique et sociale. Nous héritons d'une administration et d'une vision du pouvoir d'un autre monde. D'un monde qui aujourd'hui chavire. Pour que la mue civilisationnelle, chère à Edgard Morin, puisse advenir, il serait tant de repenser, de transformer nos organisations. Nous ne sommes plus en face des mêmes idéaux de Progrès et la redirection écologique et sociale est une bonne nouvelle pour le plus grand nombre d'entre nous.

Ces CLAT, qui ne seront pas des conseils municipaux bis et qui expérimentent de nouveaux périmètres démocratiques, voire de citoyenneté, pourront se donner cette magnifique ambition : passer de la démocratie à la « Biocratie », passer du Parlement des humains au Parlement du vivant.

Portées par des réseaux et des territoires, *La Traverse*, *TELA*, *Saint-Paterne-Racan*, *l'ADAR-Civam 36*, *la Péniche d'abord*... ces démarches visent à explorer une autre manière de produire des valeurs, de mieux cohabiter entre humains et autres qu'humains et de réinventer une démocratie locale capable de mener une redirection écologique et sociale.

En réencastrant l'économie locale dans l'écologie, en limitant démocratiquement les profits pour revenir à la vocation première des entreprises (répondre aux besoins fondamentaux des humains), en réinventant des systèmes locaux de solidarités, en ouvrant les imaginaires pour une autre culture et alliance au vivant, ces coopératives intégrées, reliées entre elles, offriraient d'autres horizons que ceux de l'exploitation et de la croissance « quoi qu'il en coûte ». S'il existe ici et là des démarches de coopération telle celle des Pôles Territoriaux de Coopération Economique, la volonté est bien de co-construire les bases d'un autre système. Tout un programme. Mais un programme joyeux !

Jean-Yves Pineau



A la Mairie de Saint-Paterne-Racan (Indre et Loire) : des réalisations concrètes

« Élu sur une liste constituée autour d'un collectif citoyen, [Éric Lappleau] est aujourd'hui maire de Saint-Paterne-Racan et vice-président de la communauté de communes Gâtine-Racan, en Indre-et-Loire. Mais il est aussi membre des Locals. (...). La commune « a accueilli pendant quelques jours les membres de l'association pour un temps de réflexion (...). Les bénéfiques sont multiples : déplacement du regard, exploration de nouvelles pistes, explicitation de certains points durs au plan local ; et plus globalement capitalisation collective,

accessible à tous (une synthèse de chaque atelier et une prise de recul sur leurs apports sont proposées sur le site de l'association). Saint-Paterne-Racan est à la pointe du développement de l'économie sociale et solidaire (ESS). Les foyers en sont un hôtel-restaurant, racheté par la commune, devenu un pôle alimentaire (où l'on trouve un lieu de restauration classique approvisionné par des produits de proximité, une cantine scolaire, une conserverie, un lieu de portage des plats pour les anciens et une épicerie solidaire), autant donc qu'un lieu de rencontre pour les habitants ; et une manufacture, insérée elle aussi dans l'ESS et qui s'est illustrée dans la fourniture de meubles pour la cité universitaire de Tours, réalisés à partir de matériaux recyclés (...).

La collectivité est sous le regard de tous les acteurs régionaux et nationaux de l'ESS, qui veulent y voir la démonstration limpide qu'une autre manière de faire du développement territorial, adaptée aux transitions, est possible. Pour le maire et le collectif citoyen devenu conseil municipal, un enjeu demeure de taille : c'est de fédérer et consolider le portage des projets au-delà d'une « minorité » agissante. On retrouve là encore un des enjeux structurants pour les Locals, celui de favoriser une « démocratie-construction », pour reprendre les termes de Jo Spiegel ».

(Extrait de l'article « *Les locaux, le couteau suisse qui réinvente les outils de la démocratie locale* », paru dans la revue [Dard Dard](#) en novembre 2023 (par Vincent Piveteau).

Tour de France radiophonique, réalisé par « [la traverse](#) »

Pour comprendre la réalité des territoires ruraux, nous avons parcouru pendant un an les campagnes de France, en train et en autostop. De ce tour de France bas-carbone, nous avons tiré une **série podcast** et un bilan riche d'enseignements.



Dans une approche sensible et analytique, chaque épisode présente un territoire traversé et les différentes initiatives locales de transition, au prisme d'un défi saillant : effets de la cité-dortoir, rôle du tourisme, transition énergétique, implication citoyenne... [A écouter ICI](#)

OÏKOS, POUR UNE NOUVELLE FAÇON DE CONSTRUIRE !

Oïkos, association et organisme de formation implantée en région Lyonnaise existe depuis 1991.

Sa raison d'être : Accompagner et transmettre pour bâtir sain, durable et confortable.

Elle promeut une approche holistique du bâtiment notamment par ses aspects environnementaux, socio-économiques et sanitaires. L'association encourage le recours à des matériaux issus de ressources naturelles et de filières courtes et locales.

Oïkos s'attache également à l'évolution continue des règles de l'art dans l'acte de construire/rénover. C'est dans cette philosophie que les membres d'Oïkos entendent favoriser les savoir-faire tout en développant les techniques de gestes ancestraux qui deviendront les traditions de demain. Pionnière dans cette démarche, Oïkos continue d'accompagner l'émergence de solutions innovantes et abordables alliant sobriété, performance énergétique et environnementale, tout en recherchant l'impact social positif. L'association a à cœur d'être attentive aux démarches collaboratives avec les différents acteurs de la transition. Elle crée le lien pour favoriser les échanges afin de diffuser et de transmettre expériences et connaissances pour les rendre accessibles à tous et donc favoriser une transition équitable à plus grande échelle.

Ses actions s'articulent autour de 2 pôles principaux. Le pôle *Former* propose des cursus autour des sujets importants de l'éco-construction et de l'éco-rénovation. Le pôle *Informer* quant à lui, vise à mieux faire connaître ces thématiques en s'adressant aux maîtres d'ouvrage ainsi qu'au grand public.

Côté formation, Oïkos propose :

Des formations courtes, avec des modules dédiés aux professionnels du secteur du bâtiment, mais aussi des parcours à destination des particuliers.

Ces formations de deux à cinq jours portent sur un panel de sujets assez vaste, rénovation biosourcée bas carbone, règles professionnelles de la construction en paille, enduits sur murs anciens, construction bois-paille, solaire thermique et photovoltaïque, gestion écologique de l'eau,...

Une formation longue de Coordinateur.rice en Rénovation Energétique Biosourcée (cursus diplômant, bac+2, reconnu par l'Etat)



Cette formation permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour accompagner des projets de rénovation de maisons individuelles.

Parmi les métiers envisageables à l'issue de la formation, les étudiants pourront exercer comme Chargé.e d'affaires, Coordinateur.trice OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination), Conseiller.ère, Métreur.euse, Chef.fe de projet rénovation énergétique (liste non exhaustive)...

La prochaine session se déroulera à compter du 11/04/2024 jusqu'au 17/12/2024, pour une durée totale de 1071 heures, dont 847 heures d'enseignement

et de pratique, 203 heures de stage professionnel et 21 heures d'examen. Alors si vous souhaitez donner une impulsion nouvelle à votre carrière professionnelle et œuvrer à la rénovation énergétique et écologique, cette formation peut vous y aider !

Toutes les informations sont consultables sur le site internet rubrique Formation ! <https://oikos-ecoconstruction.com/formation-ecoconstruction/formation-longue-creb/>

Côté information, Oïkos propose :

Une programmation d'évènements à destination des particuliers et des professionnels du bâtiment (conférences, ateliers, salons, groupes de travail thématiques)

Oïkos anime notamment un groupe de travail sur les questions de genre et de santé dans les métiers du bâtiment.

Le pôle informer propose aussi de l'accompagnement de projets et du conseil technique pour aider les maîtres d'ouvrage dans leur prise de décision.

Oïkos est également un centre de ressources, avec un centre de documentation, une matériauthèque, et de la mutualisation de mallettes d'outillages et d'outils de mesure.

Autres services proposés, un annuaire en ligne de professionnels de l'écoconstruction ainsi qu'un référencement de chantiers participatifs.

En conclusion : un acteur incontournable et à soutenir sans modération !

**Tout est sur le site :**

la Maison, son Environnement

60, chemin du Jacquemet

69890 LA TOUR DE SALVAGNY

Tél : 09-81-71-67-85

info@oikos-ecoconstruction.com**Soutenir Oïkos**

Fin 2022, Oïkos a dû faire face à la perte soudaine d'une subvention historique, de 110 000 €, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (partenaire avec lequel nous construisons d'autres projets en 2023). Alors pour que l'histoire continue et en vue de poursuivre ses missions de service au public a besoin de vous !

Pour les explications, c'est [ICI](#)

TRAVAILLER A L'ONF

Penser une reconversion professionnelle dans le but de trouver un emploi (ou de créer une activité) en rapport direct avec la protection des forêts n'est pas forcément simple. Mais il existe plusieurs types de cheminements. Pour ce numéro, nous traiterons d'une voie plutôt classique : celle des postes de l'ONF.

Au quotidien, les agents de l'ONF veillent à l'entretien, au développement et au renouvellement des *forêts publiques*.

L'ONF, établissement public national sous la tutelle des ministères de l'Agriculture et de l'alimentation et de la Transition écologique, compte actuellement 8200 salarié.es. Pour résumer leurs missions, elles sont au nombre de quatre :



- La valorisation de la ressource bois. L'ONF commerciale environ 35% des volumes de bois.
- L'action pour l'environnement, en protégeant la richesse écologique du milieu.
- L'accueil du public en forêt (entretien des sentiers, des pistes cyclables et cavalières, des parcours thématiques, etc.).
- La prévention des « risques naturels », avec des équipes spécialisées qui s'emploient à limiter les risques liés au réchauffement climatique (anticipation et gestion des feux de forêts, protection du littoral...).

Cependant, tout n'est pas rose au sein de l'ONF, loin s'en faut. En 2022, cinq syndicats de l'ONF déposaient un recours devant le tribunal administratif de Paris demandant l'annulation du nouveau contrat liant l'établissement public et l'État pour la période 2021-2025. En effet, ce nouveau de contrat signifiait la suppression de 500 emplois supplémentaires à l'ONF d'ici à 2025. Alors que 60 000 hectares de forêts étaient partis en fumée, la politique menée par l'Etat est radicalement... irresponsable.

Néanmoins, travailler à l'ONF, **c'est être là où les choses se passent** pour nos forêts. Libre à vous de voir ensuite quelle pourra être votre action en interne, si vous tentez de vous spécialiser dans un segment qui fait sens pour vous, etc.

Le recrutement à l'ONF ne passe plus par des concours mais en postulant directement sur les [offres](#).

Quelques exemples de postes

Technicien forestier : il assure le renouvellement des parcelles dont il a la charge et la production de bois. Son action intègre (théoriquement !) la préservation de la biodiversité. Il a aussi un rôle d'accueil et d'information du public. Ces emplois sont accessibles à Bac+2 (BTS Gestion Forestière minimum ou d'un diplôme équivalent).

Coordinateur.trice Incendies forêt : ses activités sont, entre autres, la collecte de données, le contrôle des procédures internes, la programmation des travaux sur les infrastructures d'accès et de lutte contre les incendies... Il faut avoir un niveau Bac +2 ou + 3.

Le chef de projet aménagement se concentre sur la gestion durable des forêts publiques : orientations sylvicoles, les essences à privilégier, les plantations à envisager et la régénération à obtenir. L'emploi est accessible à partir d'un BTS forestier ou équivalent ou mieux d'un diplôme d'ingénieur.

A noter encore que, chaque année, l'ONF recrute 300 alternants (voir [ICI](#)).

RECONVERSIONS PROFESSIONNELLES

PREPARER UN BTS GESTION FORESTIERE A DISTANCE AVEC [L'INSTITUT AGRO](#)

L'essentiel de la formation

Le BTSA Gestion forestière (GF) en formation à distance permet d'acquérir à la fois des compétences scientifiques et techniques pour occuper des fonctions d'encadrement dans le domaine sylvicole et/ou dans le cadre d'une reconversion. C'est un diplôme de niveau 5 (bac +2) avec deux années de formation.

Conditions d'accès

Vous pouvez vous inscrire à cette formation si vous êtes titulaire :

- d'un Baccalauréat général, professionnel ou technologique (toutes séries)
- d'un DAEU option A ou B,
- d'un Brevet de technicien toutes options,
- d'un titre ou diplôme de niveau 4 enregistré dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Compétences :

Le BTSA GF offre un enseignement scientifique et technique qui reprend les différents axes d'apprentissage en rapport avec les grandes compétences attendues dans les métiers de la gestion forestière :

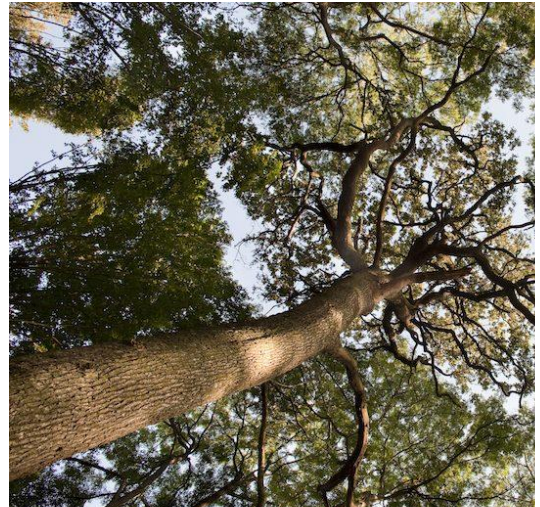
- un axe scientifique basé sur la biologie et l'écologie,
- un axe centré sur les acteurs professionnels et outils réglementaires de la gestion forestière,
- un axe technique sur la gestion sylvicole et l'aménagement forestier (description, analyse de peuplements forestiers, évaluation des potentialités et contraintes de la station forestière, définition des objectifs de gestion, planification et réalisation des opérations techniques),
- un enseignement général (français, mathématiques/informatique, langue vivante, techniques de documentation, enseignement socio-culturel).

Métiers

La formation prépare essentiellement aux métiers :

- **de technicien gestionnaire de forêts, de massif ou de territoire** : ses domaines d'intervention concernent la gestion des forêts, l'aménagement des espaces naturels et forestiers, la mobilisation des bois, l'approvisionnement des unités transformation... ;
- **d'agent de développement ou chargé d'étude ou d'animation** : il est en relation permanente avec des élus, des décideurs administratifs ou professionnels, travaille également avec des organismes de recherche, d'expérimentation, ou de mobilisation et valorisation des bois. Son activité est mise au service de réseaux de propriétaires forestiers ;
- **de chef de produits forêt-bois** : il peut par exemple être responsable de la mise en marché des bois et de l'approvisionnement d'unités de transformation (scieries, papeterie...). Son activité s'exerce dans les secteurs de l'exploitation forestière, de l'estimation, de l'organisation et la logistique des chantiers forestiers.

Concernant le coût, Il vous faudra rechercher un financement pour un montant de 1360 euros par an. Toutes les informations [ICI](#).



LES TERRITOIRES ET LES RISQUES A L'HEURE DE L'ANTHROPOCENE

Par Salwa-Ludivine Amdouni-Boursier, du collectif Resiliere (prospective et résilience territoriale dans l'Anthropocène), 20/01/2024. Anciennement Chargée de Mission Synthèses de Connaissances pour la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité et le Ministère de l'Ecologie.

Des territoires concernés et exposés dans l'Anthropocène : de la multiplication des événements extrêmes (fréquence, intensité) à la nécessaire prise en compte au niveau local.



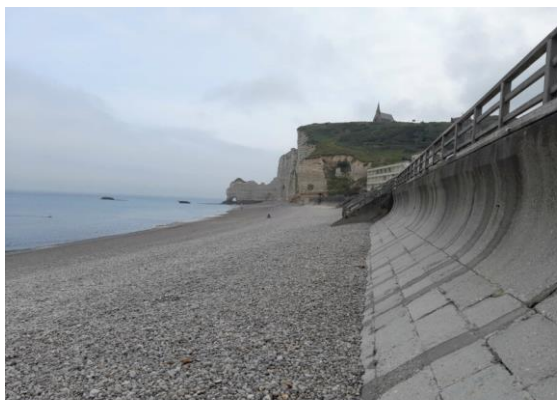
L'Anthropocène et ses conséquences (qu'elles soient connues ou pas encore) impliquent que nos territoires sont et seront exposés de *manière différenciée* à des phénomènes climatiques qui risquent de voir leur gravité et leur fréquence augmenter.

Ces dernières années, les exemples de canicules, périodes de sécheresses (Bretagne), inondations (Nord, Charente-Maritime) se sont multipliés.

Le changement climatique est un phénomène qui à la fois aggrave les risques déjà existants (en terme de fréquence, d'intensité et d'amplitude), mais en fait également réémerger de nouveaux (maladies infectieuses par exemple, combinaison de situations à risques...).

Les phénomènes de mal-adaptation augmentent également les *vulnérabilités* de nos territoires. Il s'agit de situations dans lesquelles on opère un changement dans les systèmes naturels ou humains pour faire face au changement climatique mais dont les conséquences augmentent (de manière non intentionnelle) la vulnérabilité au lieu de la réduire.

Un exemple malheureusement connu est celui de la construction de digues. Le long du littoral, celles-ci peuvent endommager les écosystèmes et nuire au bon fonctionnement de ceux-ci, ce qui en retour augmente la vulnérabilité aux inondations. De même qu'endiguer une rivière peut mener à une augmentation du risque de crue en aval de celle-ci. C'est notamment pour cela qu'il est intéressant de regarder du côté des Solutions Fondées sur la Nature (entre autres).



Historiquement en France, on définit les risques majeurs comme la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société. Ils sont caractérisés par la menace d'un événement à fréquence (très) faible mais d'une très grande gravité (nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement). Ils ont dès lors été classés en deux sous catégories :

- **Le risque naturel majeur**, c'est à dire quand un aléa d'origine naturelle rencontre des enjeux humains, économiques ou environnementaux (ex: tempête, crue etc.),
- **Le risque technologique**, ou la possibilité qu'un aléa d'origine technologique lié à des activités humaines se réalise et entraîne des conséquences graves pour le personnel, les populations, les biens, l'environnement ou le milieu naturel.

Les 5 principaux risques technologiques sont : industriel (sur site, exemple de Lubrizol), nucléaire, chimique, transport de matière dangereuse, barrage hydraulique.

DOSSIER – Les Territoires et les risques à l'heure de l'Anthropocène

Cependant, et après avoir établi ces éléments de base, il nous paraît intéressant et nécessaire d'interroger cette démarcation historique et sa pertinence vis à vis de l'Anthropocène et de ses (in)certitudes. En effet, si l'Anthropocène est caractérisé par le fait que l'Homme (enfin, plutôt le mode de vie de certains d'entre eux) soit le principal vecteur de changements géophysiques et altère le fonctionnement "habituel" des grands cycles (carbone, eau, phénologie...), nous poussant au-delà des limites planétaires, alors peut-on encore soutenir que cette distinction de principe fait sens ?

En effet, qu'en est-il du fait que ce soit l'activité humaine elle-même qui accroît la potentialité d'occurrence de phénomènes comme les sécheresses, les inondations, les incendies ou encore les mouvements de terrain dans un environnement d'ores et déjà extrêmement anthropisé ?

Comment dès lors ne pas rajouter de mal-adaptation, de non-durabilité notamment par des infrastructures grises (l'ingénierie civile – ndlr) et de mauvaises décisions ? D'autres risques encore sont liés à nos manières occidentales d'habiter le monde et aux interdépendances qui en résultent, comme le risque de Blackout électrique par exemple.



Notre approche consiste à opérer un glissement de regard sur nos propres vulnérabilités. En effet, au contraire de la prise en compte classique des risques comme d'un événement uniquement externe venant perturber un fonctionnement "normal" (Don't Look Up !), nous insistons sur l'identification et la prise en compte des vulnérabilités intrinsèques au territoire.

A ce titre, les risques sociaux nous semblent un point majeur. Au-delà des principes de solidarité nécessaires en cas de crise, il s'agit d'un potentiel

délitement dans le temps des facteurs de résilience de nos communautés de par l'effritement des liens sociaux, du délabrement de nos services publics et de la continuité de l'attitude extractiviste et prédatrice de nos orientations gouvernementales.

De manière assez évidente, nous assistons à un accroissement historique des inégalités en matière de répartition des richesses et une partie de plus en plus importante de la population éprouve des difficultés à se nourrir en quantité et qualité suffisantes. Les situations de chômage important et de précarité y compris chez les jeunes (au moins 13 fois plus de personnes sont au chômage qu'il n'y a d'emplois vacants en France) viennent fragiliser un peu plus le tissu social.

Bien entendu, les pollutions massives des sols et cours d'eau, les particules fines et zoonoses (ré)émergentes, accroissent ces fragilités. Nous encourageons les collectivités à établir avant tout un diagnostic de ces vulnérabilités, avant de se projeter dans une vision d'atténuation, d'adaptation et de résilience de leurs territoires. Il peut être utile par exemple de s'inspirer du cas de la Nièvre qui a élaboré son diagnostic de vulnérabilité en coopération avec le CEREMA (*Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement*). Bien que la notion de résilience soit discutée et critiquée (et tant mieux !), elle permet de mobiliser des outils de politiques publiques nous paraissant utiles même s'ils sont à améliorer. Nous vous invitons par ailleurs à investiguer les différences d'approche entre la résilience "réactive" (centrée sur la crise) et la résilience "proactive" (centrée sur le long-terme), telles qu'étudiées par Beatrice Quenault par exemple.

A notre sens il est en effet illusoire de penser qu'il suffit de gérer ces aléas pour reprendre un cours "normal" de nos activités quand ce sont ces activités mêmes qui peuvent

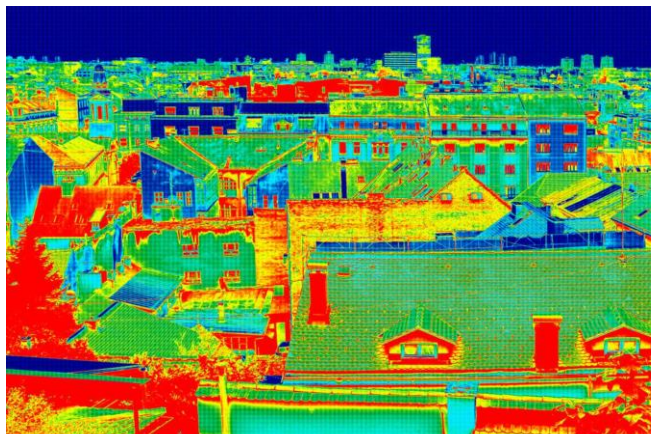


être responsables des vulnérabilités. C'est aussi dans ce champ qu'il faut opérer des réflexions collectives sur les attachements, les renoncements et les redirections à opérer. C'est ce que propose notamment l'approche de la *redirection écologique*, qui est un cadre, à la fois conceptuel et opérationnel, destiné à faire tenir les organisations publiques et privées, ainsi que les infrastructures et instruments de gestion qui les soutiennent dans les limites planétaires.

Il s'agit également de veiller aux processus démocratiques permettant de mettre en place une transformation écologique de nos modes de subsistance. Particulièrement sur la question des risques, il nous paraît important d'impliquer le plus grand nombre d'acteurs (et de types d'acteurs) pour penser aux activités à conserver, à modifier voire à stopper. Comme par exemple une activité industrielle polluante même si génératrice d'emplois et de richesses, une exploitation en monoculture intensive ou encore la gestion de l'eau et les arbitrages qui en découlent.

Si nous revenons à la question des risques qui concernent nos territoires, il est intéressant de noter que selon la typologie de ceux-ci, certains phénomènes sont et seront plus spécifiquement à envisager. En voici quelques exemples non exhaustifs :

- **Dans les villes et grandes aires urbaines** : des risques sanitaires, notamment liés à la pollution atmosphérique, îlots de chaleur urbains, augmentation de la demande énergétique en



période estivale prenant place dans un contexte de production électrique sous tension, inondations et sensibilité aux aléas de retrait-gonflement des argiles.

- **En montagne** : érosion de la biodiversité, disparition de milieux spécifiques, activité touristique affectée par la diminution de l'enneigement, mais également risques de glissements de terrain.

- **Le long du littoral** : les enjeux portent sur le recul du trait de côte et du risque de submersion, ainsi que la dégradation des écosystèmes côtiers (érosion et phénomène de salinisation).

- **Dans les territoires des vallées dynamiques** : risques d'inondations fluviales ainsi qu'une vulnérabilité accentuée de la production d'énergie étant donné la diminution des débits des cours d'eau l'été, baisse de production hydro-électrique estimée à 15% d'ici 2050, ainsi qu'une augmentation des risques de pollution atmosphérique (plus particulièrement dans les vallées du Rhône et de la Seine)

- **Dans les territoires ruraux** :

- Au Nord de la Loire : sont principalement prévues des modifications des peuplements forestiers ainsi qu'un accroissement des risques de feux de forêt et d'épisodes de sécheresse.

- Au Sud de la Loire : accroissement de la pression sur les ressources en eau, problématiques sur les assolements (diversité géographique des cultures à un moment donné), impact sur la qualité de certaines productions comme le vin. Il est également question de risques d'incendie augmentés (prévision de périodicité d'une année sur deux à l'horizon 2070).

Ces changements climatiques ont et auront donc des impacts majeurs et parfois incertains dans nos localités. L'Anthropocène nous oblige à penser, repenser, mobiliser, voire inventer des leviers (notamment via les politiques publiques) pour tenter de faire face à ces enjeux.

Cependant, cela implique un important besoin de connaissances, d'expertise et de capacité à envisager des actions de prévention, tout en pensant les possibles phénomènes de rupture, ou de crise. Pour cela, des données, des enquêtes sont nécessaires, et cela représente un certain défi d'avoir accès à des données suffisantes, pertinentes et digestes.

Dans ce sens, des collectifs, des instances, des organismes scientifiques travaillent de plus en plus sur ces données et leur diffusion. Il est ainsi possible de consulter les données du Dryas qui a pour

DOSSIER – Les Territoires et les risques à l’heure de l’Anthropocène

vocation de mettre à disposition des projections climatiques régionalisées réalisées dans les laboratoires français de modélisation du climat (IPSL, CERFACS, CNRM). Les informations climatiques sont délivrées sous différentes formes graphiques ou numériques. Il est également possible de rejoindre ou créer un GREC (Groupement Régional d'Experts sur le Climat) dont l'objectif est de permettre une étude des vulnérabilités d'un territoire vis-à-vis du changement climatique tout en mettant en lumière les spécificités d'une région.

La sécurité civile en France : contexte et principes de fonctionnement.

En France la sécurité civile "a pour objet la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes par la préparation et la mise en œuvre de mesures et de moyens appropriés relevant de l'Etat, des collectivités territoriales et des autres personnes publiques ou privées".



Elle est organisée par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), rattachée au ministère de l'Intérieur et compte dans ses rangs des services nationaux comme la direction des sapeurs pompiers par exemple, ou des services plus locaux comme les Associations Agréées de Sécurité Civile (type Croix Rouge) ou encore les Comités communaux des feux de forêt.

Selon le site budget.gouv.fr, en 2023, sa dotation s'élève à 3% du budget du ministère de l'intérieur soit 1,1 milliards sur 35. A titre de comparaison, la police et la gendarmerie nationale mobilisent 66.3% de ce budget total. Cependant, dans le détail de ce budget, si on enlève la part dédiée à la préparation et interventions spécialisées de moyens nationaux, il reste *moins de 300 millions d'euros* destinés au soutien aux acteurs de la sécurité civile (16% du budget), 7 millions pour la prévention et gestion de crise (6.5%) et 1 million pour le fonctionnement, soutien et logistique (1.3%). Soit un total alloué à ces trois actions fondamentales pour appréhender les futures crises et stress chroniques dans un contexte d'Anthropocène... de *0,86% du budget du ministère de l'Intérieur*. Nous ne tirons pas de conclusion sur ce chiffre et vous invitons à le faire par vous-même.

S'agissant de la prise en compte des risques et de la gestion de crise, il existe un panel d'outils et de repères législatifs qui permettent, voire obligent les collectivités à un certain niveau de connaissances et de mise en place d'outils dont l'objectif est d'anticiper les situations de crise ou de catastrophe, tout en travaillant sur des aspects plus préventifs.



Il est intéressant de noter qu'il existe des dispositifs de secours à une échelle supérieure comme les plans ORSEC (Organisation de la réponse de Sécurité Civile), déclenchés par le préfet en cas de catastrophes ou d'évènements de grande ampleur (tempête de 1999, feux en 2003, explosion de l'usine AZF en 2001..) qui mobilisent un nombre très important d'acteurs et de moyens.

Les dispositifs et obligations actuels découlent directement de la loi de modernisation de la Sécurité Civile de 2004, qui "fixe pour objectif de mobiliser l'ensemble des compétences impliquées dans la prévention et l'organisation des secours concernant les risques technologiques, naturels ou de nature terroriste." Nous n'entrerons pas dans les détails, mais elle est consultable en ligne. Elle inscrit le citoyen au cœur de la sécurité civile, par sa

supposée formation et préparation, elle oblige les communes concernées par un risque identifié dans le DDRM (Dossier Départemental sur les Risques Majeurs) ainsi que celles couvertes par un PPI (Plan Particulier d'Intervention, lié à un site classé SEVESO) à rédiger un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risque Majeurs). Et enfin elle confirme la départementalisation des services de secours (SDIS) dont le financement est assuré en majorité par le département.

Les principes de cette loi ont été actualisés en novembre 2022 par le biais de la loi Matras qui vient augmenter le nombre de communes soumises à l'obligation de rédaction d'un PCS par l'élargissement des critères (10 800 communes concernées) ainsi que l'obligation de réaliser un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) pour 1125 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

C'est dans ce cadre réglementaire et en mobilisant différentes politiques publiques que l'on peut travailler autour de dispositifs qui, redirigés, constituent pour nous des potentielles reprises en main du sujet des risques, de leur traitement et anticipation dans l'Anthropocène à un niveau local. C'est ce que nous développerons au prochain numéro.

Salwa-Ludivine Amdouni-Boursier

Pour aller plus loin

- [6e rapport du GIEC : quelles sont les conséquences réelles du changement climatique ?](#) - Réseau Action Climat.
- [Accueil | budget.gouv.fr. Chapitre II : Sécurité civile \(Articles L112-1 à L112-2\)—Légifrance.](#)
- [Le risque de blackout est-il réel ?—Grégoire Chambaz.](#)
- [DRIAS, Les futurs du climat—Accueil. \(s. d.\).](#)
- [Éviter la maladaptation au changement climatique.](#) IDDRI.
- [Les territoires de l’anthropocène](#) (cartes thématiques proposées par le CGET). *Cartographie numérique.*
- [Groupements régionaux en France – AcclimaTerra.](#)
- [Incendies en Bretagne : Plus de 300 hectares brûlés dans le Finistère et le Morbihan.](#) (2022, août 7). *Le Monde.fr.*
- [La vulnérabilité des territoires du monde anthropocène.](#) Horizons publics.
- [Les infrastructures vertes bleues grâce à l’innovation sociale—Anglais.](#)
- [Les territoires à l’ère de l’anthropocène : Des milieux sous pression.](#)
- [Les territoires français face au changement climatique.](#)
- [Quenault, B. \(2013a\). Du double affrontement ontologique/axiologique autour de la résilience aux risques de catastrophe : Les spécificités de l’approche française. VertigO, Volume 13 Numéro 3.](#)
- [Quenault, B. \(2013b\). Retour critique sur la mobilisation du concept de résilience en lien avec l’adaptation des systèmes urbains au changement climatique. EchoGéo, 24.](#)
- [Quenault, B. \(2014\). La résurgence/convergence du triptyque « catastrophe-résilience-adaptation » pour \(re\)penser la « fabrique urbaine » face aux risques climatiques. Développement durable et territoires, Vol. 5, n°3.](#)
- [Qu’est-ce que la redirection écologique ? \(s. d.\).](#) Horizons publics.
- [Qu’est-ce qu’un risque majeur ? - Généralités—Risques naturels et technologiques—Environnement, risques naturels et technologiques—Actions de l’État—Les services de l’État en Finistère.](#)
- [Serkine, P. \(2015\). Le risque de maladaptation au changement climatique : Un enjeu pour la rentabilité des investissements ? Revue d’économie financière, 117\(1\), 75-90.](#)
- [Stratégie d’adaptation au changement climatique du Département de la Nièvre | Cerema.](#)

SUR LA NOTION DE « RESPONSABILITE »

Dans cette chronique, François De Gasperi déplie un mot, une idée, un concept pour cerner les contours d'un monde en changement.

Cette semaine, j'ai choisi de prendre mes responsabilités et de m'attaquer à un nouveau mot, je vous le donne en mille, celui de responsabilité. Car il cristallise selon moi, relativement bien ce qu'est l'Anthropocène. Littéralement, la responsabilité dérive du latin *responsum*, supin de *respondere*, soit le fait de répondre. La responsabilité nous place immédiatement dans le champ de la morale : on est tenu pour responsable, on considère quelqu'un de responsable, c'est-à-dire capable de répondre de ses actes. Et dans le même temps, la responsabilité renvoie au fait d'être pour quelque chose d'être la cause, l'origine d'un dommage. On dit, par exemple, que l'alcool est « responsable » de nombreux morts en voiture et on dit bien volontiers de quelqu'un qu'il est coupable en rappelant que « c'est lui le responsable ». L'anthropocène serait ainsi le moment d'une crise de la responsabilité humaine. D'abord parce que c'est le moment où l'humain, en tant qu'espèce, est reconnu comme responsable du dérèglement écologique. Les preuves matérielles de cette responsabilité sont omniprésentes.

Chaque nouvelle semaine en est le témoin : traces de crème solaire dans les glaces antarctiques, plastique dans le placenta des bébés, en passant par les éléphants de mer touchés par la grippe aviaire, l'action de l'humain bouleverse les équilibres écosystémiques et biochimiques. Elle menace par là même les conditions d'habitabilité terrestre et la survie d'une part non négligeable du vivant.

C'est cette responsabilité qui lui vaut d'ailleurs l'obtention du label de force géologique et motive le tournant sémantique de l'Anthropocène : l'époque de l'Homme. Cette crise de la responsabilité, c'est aussi celle de la recherche de responsables en particulier, de coupables. C'est ce dont témoignent les débats sémantiques qui agitent le monde universitaire contestant la pertinence du terme Anthropocène. Capitalocène, Chthulucène Plantationocène, Pétrocène... Les termes abondent. Ils cherchent tous le ou les responsables. Sans entrer dans ce débat théorique, certains sont évidemment plus responsables que d'autres. Les émissions de CO₂, que l'on doit compter en stock et qui se cumulent dans le temps, sont le fait principal de l'essor industriel de certains pays occidentaux entamé au XIX^{ème} siècle. Et aujourd'hui, les effets de leur concentration dans l'atmosphère, réchauffement et dérèglement climatique en tête, affectent en premier lieu des pays pourtant moins émetteurs, moins « responsables ».



D'autres sont ouvertement irresponsables. Je voyais hier soir une image du plus gros paquebot jamais construit.

L'Icon of the seas, c'est cinq fois la taille du Titanic, vingt étages pouvant accueillir jusqu'à dix mille personnes, une patinoire, un mini golf, un quartier type Central Park, sept piscines et j'en passe, le tout pour un total de 108 kg de CO₂ par jour. « Icon » de quoi alors ? Et bien de l'hubris humain, cette tendance à vouloir faire les choses en grand, qui nous fait passer de l'hypermarché au mégastore, du méga Yacht aux méga bassines, en un mot une tendance qui fait de nous des méga... los.

RADIO ANTHROPOCENE

On pense aussi à ces compagnies pétrolières, connaisseuses depuis longtemps des effets de leurs activités sur le climat, qui continuent pourtant leurs projets d'explorations à rebours de toutes les recommandations scientifiques.

Ces criminels climatiques, pour reprendre la formule de Mickaël Correia, seront-ils un jour jugés ?

Mais notre tentative de chercher des responsables à la situation actuelle n'est-elle pas aussi ce qui nous paralyse ?

Rappelons-nous ce film à succès sorti en 2020 : « Don't look up ». Le scénario peut être résumé en une ligne. Une brillante scientifique, jeune doctorante, découvre avec effroi l'arrivée imminente d'une comète menaçant la survie de l'Humanité. Cette découverte est relayée jusqu'aux plus hautes sphères du pouvoir politique en dépit d'un climat de nihilisme médiatique. En réponse, la Présidente américaine, décide de l'envoi d'une mission spatiale, censée sauver le destin humain.



Dans ce film, la figure du héros, capable d'expié les maux d'une population incroyante, est symptomatique de notre conception de la responsabilité. Elle témoigne de notre maintien dans le triangle dramatique du bourreau, de la victime et du sauveur.

Le problème, dans notre monde anthropocène, c'est que la faute, si l'on veut rester dans un registre moral, ne vient pas d'une comète qui nous arriverait droit dans la figure : nous sommes responsables. Nos modes de production, de consommation, d'habiter, nos choix de vote, en bref, nos modes de vie, tous nous engagent.

Et il n'y aura pas de sauvetage possible, ni de sauveur à chercher dans une logique religieuse de rédemption. Si ce n'est l'apprentissage d'une autre manière de naviguer, d'une forme distincte de responsabilité. « Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce » dit aussi Corinne Morel Darleux.



Et l'on pense aussi évidemment à la figure de Hans Jonas qui dans *Le principe responsabilité* consacre le droit des générations futures. Il formule un nouvel impératif sur les bases de la morale Kantienne : « *Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre* ». A voir le résultat, on imagine sa peine. Les générations futures sont déjà là. Elles sont figurables en ce sens que le futur

s'approche de nous. Leurs droits étant de plus en plus menacés, elles nous interpellent, nous poussent à agir. En droit, la responsabilité est souvent entendue de manière individuelle. On a tous une responsabilité civile, nous sommes responsables pénalement... Mais c'est peut-être cela aussi que nous impose cette crise de la responsabilité : la nécessité d'inventer une responsabilité qui soit collective.

A équidistance entre la culpabilisation individuelle motivant les éco-gestes d'une part et l'attente d'un Grand Soir qui abatte l'odieux capitalisme de l'autre. Car ni la responsabilisation individuelle, ni la dénonciation de l'impuissance des responsables politiques et économiques ne saurait suffire, ni nous apaiser dans ce contexte d'éco-anxiété. C'est la science qui le dit : le meilleur remède pour la santé mentale reste de participer à des actions collectives.

RADIO ANTHROPOCENE

L'engagement collectif fait du bien car il permet de transformer une expérience individuelle en un savoir commun. Il nous fait partager le poids d'une responsabilité souvent trop lourde. Cette responsabilité commune, c'est un moyen de mutualiser le *concernement* et ainsi de lutter contre la solitude d'où naissent l'impuissance et l'angoisse.

Et je finis cette chronique en recourant à l'anglais. Car c'est dans les interstices laissés entre les langues que se cache souvent le sens profond des mots et des choses. Le Care est un intraduisible que l'on ramasse parfois sous le nom de prendre soin. Mais on y distingue le *concernement* (*care about*), de la responsabilité (le *taking care of*). Prendre soin c'est aussi être responsable, assumer la prise en charge.

Et à ce titre, l'infléchissement à produire est bien une responsabilisation. Celle de se sentir collectivement responsable de ce dont nous dépendons pour mieux en prendre soin. Car la joie naît de l'entretien de ce à quoi l'on tient en commun.

A écouter également sur Radio Anthropocène (entre autres !) :

La Qualité de l'air intérieur (QAI) : un problème sanitaire chez soi

La pollution de l'air intérieur est moins connue que son penchant extérieur. Elle a pourtant des effets délétères sur notre santé malgré le déni qui semble l'entourer. De fait, comment rendre les habitants plus conscients de ce problème sanitaire ? Comment faire pour améliorer la qualité de l'air intérieur chez soi ? Pour en discuter, nous recevons Gaëtan Briseperre (sociologue) et Claire-Sophie Coeudevez (ingénieure), co-auteurs de la recherche-action « La qualité de l'air intérieur (QAI) des logements : culture habitante et ressorts du changement » portée par l'ADEME et Leroy Merlin Source. Par Damien Rondepierre.

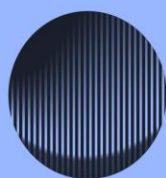
Inondations au Pas-de-Calais : quelle adaptation pour les territoires sentinelles face aux événements météorologiques extrêmes ?

Un·e invité·e scientifique pour comprendre et prendre du recul sur l'actualité. Cette semaine retour sur la COP 28 et les enseignements à en tirer. Nous serons en compagnie de Pascal Yiou, climatologue spécialiste des épisodes météorologiques et climatiques extrêmes, et d'Andrea Angioletti, expert en redirection écologique des territoires.

(A)ménager les rivières à l'heure de l'anthropocène

Pour ce nouveau mercredi de l'anthropocène, nous interrogerons, en compagnie de nos deux invités, Pierre Suchet (photographe) et Jean Louis Michelot (géographe et naturaliste), la place physique et symbolique des rivières et cours d'eau dans nos villes et les conditions nécessaires pour assurer leur (a)ménagement à l'heure de l'anthropocène. Animé par François De Gasperi.

Pour écouter Radio Anthropocène, c'est [ICI](#)



RADIO ANTHROPOCENE

[L'association Cité Anthropocène](#) s'est spécialisée dans la médiation scientifique et la vulgarisation des savoirs à travers plusieurs projets : Festival, veille anthropocène, cours publics, Radio Anthropocène, Editions. Des chercheurs-e-s, artistes, architectes, saisis par l'urgence du changement climatique assument de sortir de leurs universités pour rentrer dans l'arène et faire converser sciences, arts, et sociétés.

SE DOCUMENTER

POUR EXPLORER LES PROJETS QUI VONT FAIRE EXPLOSER LE CLIMAT !

Reporterre publie une carte inédite de près de 70 nouveaux projets fossiles amorcés par TotalÉnergies. Développés au mépris des recommandations de l'Agence internationale de l'énergie, ils emmènent l'humanité dans le mur.

La carte interactive est réalisée à partir des données recueillies par l'[ONG Bloom](#) et [Reclaim Finance](#),

Un article de Reporterre à lire [ICI](#)



L'AGROECOLOGIE PEUT-ELLE ENCORE SAUVER L'AGRICULTURE ? (MATTHIEU CALAME)



L'Agriculture industrielle scie la branche sur laquelle elle est assise. Basé sur la motorisation, les énergies fossiles, les engrais, les pesticides elle est responsable du dépassement de la moitié des limites planétaires. Mais comment on en est arrivé là ? Comment est-on passé d'une société avec des savoirs agronomiques poussés et des polycultures à des sols appauvris et des monocultures responsables pour une bonne partie du réchauffement climatique ? C'est [ICI](#).

LA RUEE MINIERE AU XXIEME SIECLE

Ces Bonnes feuilles sont extraites du prologue et de la conclusion finale de Celia Izoard, *La Ruée minière au XXI^e siècle. Enquête sur les métaux à l'ère de la transition*, Seuil, 2024. Chaque jour, par l'usage de centaines d'objets et notre appétit de technologie, nous dévorons la Terre : cuivre, argent, lithium... Saviez-vous qu'aux Etats-Unis on recense 500 000 mines abandonnées ? Que la pollution minière est



irréversible ? Il est urgent de saisir les effets désastreux de l'extractivisme. La revue *Terrestre* a publié récemment des extraits du livre-enquête de Célia Izoard *La Ruée minière au XXI^e siècle. Enquête sur les métaux à l'ère de la transition*, Seuil, 2024. Journaliste à Reporterre et essayiste critique de la technologie moderne (dont *Merci de changer de métier. Lettres aux humains qui robotisent le monde*, 2020) Celia Izoard est aussi traductrice, notamment de [1984](#), de [George Orwell](#), de [Black Lives Matter](#), de [Guerre nucléaire et catastrophe écologique](#), de [Freedom Summer. Luttes pour les droits civiques, Mississippi 1964](#) et de [Le Progrès sans le peuple](#). Du recueil [La machine est ton seigneur et ton maître](#), qu'elle avait conçu, et dont elle avait assuré la traduction et rédigé la postface en 2015, elle vient de donner une deuxième édition actualisée et augmentée.

« L'EAU REDEVIENT UN BIEN COMMUN A PRESERVER »

L'eau est en train de basculer dans nos imaginaires. De matière première abondante à rationaliser, elle redevient — sous l'effet des sécheresses et pénuries multipliées par le [changement climatique](#) — un patrimoine vivant à préserver. La réappropriation publique en cours par de nombreuses villes de la gestion de l'eau est symptomatique de cette évolution et de la montée d'un désir de gestion en « [communs](#) ». Source [ICI](#)



WEBINAIRES

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS EN CONSEIL CARBONE

8 FEVRIER – « RENDRE LA TRANSITION CARBONE DESIRABLE », 11 H A 12 H 30

Le webinaire explore comment le design peut engager et motiver les individus à réduire leur empreinte carbone. Loin de se limiter à un angle purement esthétique, cette intervention invite à prendre du recul sur les enjeux humains et psychologiques qui accompagnent cette transformation.

Pour s'informer et s'inscrire, c'est [ICI](#).

FNE

13 FEVRIER – « RENOVATION DES BATIMENTS PUBLICS ET BIODIVERSITE » - 17 H A 18 H 30

France Nature Environnement (FNE) Centre-Val de Loire organise ce webinaire à destination des collectivités souhaitant rénover leurs bâtiments en tenant compte des enjeux de préservation de la biodiversité. L'opération « Un toit pour la biodiversité », menée par le réseau associatif de FNE Centre-Val de Loire auprès des bailleurs sociaux et des collectivités, sera présentée, ainsi que le rôle d'accompagnement de ces associations auprès des collectivités sur la prise en compte de la biodiversité dans la rénovation énergétique. Les retours d'expérience de deux collectivités sont également au programme.

Toutes les informations [ICI](#).

ANBDD

15 FEVRIER – « ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES EN MOBILITE : APPORTS THEORIQUES ET PRATIQUES » - 9 H30 A 12 H 30

En France, le secteur de la mobilité représente 32 % des émissions de gaz à effet de serre responsables des changements climatiques. Pour la mobilité du quotidien, développer des infrastructures et des services pour les modes alternatifs à la voiture solo ne suffit pas à relever ces défis. Plus que dans tout autre domaine, un accompagnement adapté des publics cibles est nécessaire pour faire évoluer les comportements. Quels sont les facteurs psychologiques qui guident nos choix de déplacement, les déterminants du changement, les leviers d'action ? Comment faire concrètement ? Que peuvent faire les territoires pour accompagner ces changements auprès de leurs habitants ?

Toutes les informations [ICI](#).

Annoncez vos webinaires !

Pour que vos webinaires soient annoncés dans cet agenda, il suffit de nous envoyer un mail :

assorecits@gmail.com

Les groupes « Récits », sur FB et LinkedIn en région Auvergne Rhône-Alpes

Ces groupes réunissent de nombreuses structures d'accompagnement, de formation et de conseil ainsi que des particuliers, en quête d'idées ou d'aide pour leur « bifurcation » professionnelle.

Vous y trouverez des dates d'évènements, les infos relatives aux activités des structures membres, etc.

C'est [ICI](#) (Fb) et [LA](#) (Lkdin) !

Le site

recitsanthropocene.net

Notre nouveau site est en ligne !



transitionecologique.org

transitionecologique.org,

met à votre disposition un cours complet (slides), une revue de presse, des centaines de ressources...

